

Restez groupés

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Energie extra**

Band (Jahr): - **(2003)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-642175>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CANTON DE ZURICH

Restez groupés

Les législations cantonales poursuivent une stratégie analogue à celle des lois fédérales sur l'énergie et sur le CO₂, soit exploiter les synergies.

Le canton de Zurich a innové en 1995 en introduisant dans sa loi sur l'énergie un instrument inédit destiné aux 1300 gros consommateurs dont la demande annuelle de chaleur excède 5 GWh ou dont celle d'électricité dépasse 0,5 GWh. Ceux qui s'engagent à améliorer leur efficacité énergétique sur la base d'objectifs précis sont dispensés de se conformer aux prescriptions de détail en matière d'énergie. Une convention peut être conclue aussi bien par un consommateur que par un *groupe de consommateurs*. Avantage de cette dernière formule, collective: c'est le résultat du groupe et non de chacun de ses membres qui compte.

Les consommateurs qui ne veulent pas s'engager sur l'une ou l'autre voie sont en revanche tenus, sur ordre des autorités compétentes, de faire analyser leur consommation et de procéder, dans les limites du raisonnable, à des mesures d'économie d'énergie. Plusieurs cantons ont déjà repris cette disposition à leur compte.

Résultats. Plus de 50 entreprises zurichoises, seules ou regroupées, ont conclu une telle convention durant les cinq ans de la phase d'introduction. En moyenne annuelle, l'efficacité énergétique a augmenté de 2% environ. Cette phase pilote s'est avérée pleinement concluante, parvenant à séduire parmi les plus importants consommateurs. Les groupes suivants étaient, entre autres, engagés dans la phase pilote: la *Convention Pool Zürich* (association de 12 hôtels quatre et cinq étoiles), l'*aéroport de Zurich*, le groupe des *impri-meurs*, un groupe de 9 entreprises de la rive gauche du lac de Zurich ou *Energie-Modell Zürich* (les 15 plus gros consommateurs d'électricité de la ville de Zurich).

La Confédération et le canton tirent à la même corde. Les gros consommateurs d'énergie zurichoises ont désormais la possibilité de conclure une seule et unique convention, baptisée *convention universelle*, qui contient à la fois des objectifs d'augmentation de l'efficacité énergétique prescrits par le droit cantonal, mais également des objectifs de diminution des émissions de CO₂ découlant de la législation fédérale. Le canton de Zurich estime en effet que la réalisation des objectifs nationaux entraînera automatiquement celle des objectifs cantonaux. Outre la diminution des frais administratifs, cette solution simplifie l'élaboration des conventions, la plausibilisation dans le cadre d'audits et la tenue du rapport annuel. Enfin, les entreprises n'ont à faire qu'à un seul interlocuteur, l'*AEnEC*.

SEMAINES D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Croquez la pomme

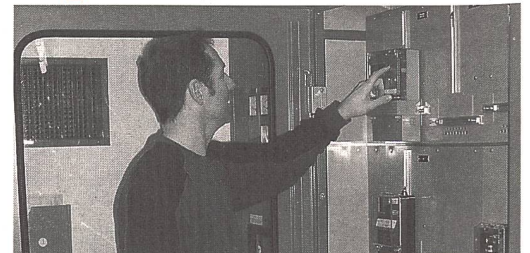
La campagne d'incitation de *Suisse-Energie* porte ses fruits, en dépit d'un contexte économique morose.

La pomme est à l'honneur dans les entreprises qui participent sous l'égide de *SuisseEnergie* à une, voire deux ou même trois semaines d'économies d'énergie. Ce fruit riche en énergie doit amener leur personnel à réaliser concrètement que les mesures techniques ne contribuent pas seules aux optimisations énergétiques. Chaque place de travail recèle elle aussi un important potentiel dans ce domaine.

Economiser. Depuis 1995, près de 65 sociétés et autant d'administrations publiques, soit un total de 50 000 personnes, sont parties prenantes au programme d'économies conçu pour le monde du travail. Les économies réalisées par ces organisations sont déjà estimées à 30 millions de kilowatt-heures, soit la consommation annuelle de 8000 ménages. «La demande émanant des entreprises résiste à la récession», se réjouit Myrta Burch de *Promocom Group*, chargée de l'accompagnement des semaines de l'énergie. Parmi les participants figurent la *Banque cantonale bâloise*, la fabrique de machines *Bühler* à Uzwil et *Canon (Suisse)* à Dietlikon, ou encore la *Société générale d'affichage (SGA)* à Winterthur et à Lausanne. «La plupart des employés s'engagent à utiliser l'énergie à bon escient», constate Myrta Burch. La consommation de courant a notamment reculé de 9 à 11%. Pour obtenir des résultats durables, il faut agir sur trois plans:

■ **Mise en application.** *SuisseEnergie* propose divers outils (tracts, stands, Intranet, affiches, journées *Eco-Drive* et conseils) à combiner et à moduler au cas par cas. Dans chaque entreprise, une équipe formée des personnes clés veille au succès des opérations: tandis que la direction assume le rôle de leader d'opinion, le service technique analyse le chauffage, la climatisation et l'isolation des bâtiments. Les informaticiens examinent de près la consommation des PC et des périphériques. Et le service de la communication informe à l'interne sur les mesures adoptées et leurs résultats et renseigne la clientèle ou les partenaires importants actifs sur ce marché.

■ **Récolte des données.** La consommation de courant et celle d'énergie de chauffage sont mesurées afin d'identifier les potentiels d'optimisation. Des comparaisons graphiques avec des modèles de référence montrent au personnel le résultat auquel un changement de comportement aboutirait. «Les mesures se poursui-



On mesure la consommation de courant et de chaleur; des graphiques montrent au personnel à quel point leur comportement peut compter. Myrta Burch est responsable des semaines d'économies d'énergie.



vent au terme de la campagne, pour en rappeler l'impact durable», explique Myrta Burch.

■ **Mesures prévues.** La marge de manoeuvre varie d'une branche à l'autre. Ainsi, tous les entrepôts inutilement éclairés permettraient d'économiser bien des kWh. Dans les bureaux, une gestion avisée de la température réduit les besoins de chauffage. Des locaux chauffés à 21° C et non 24° C consomment 20% d'énergie en moins et s'avèrent de surcroît plus sains. Dans les entreprises commerciales, le véritable enjeu est la mobilité. Grâce aux cours *Eco-Drive*, les véhicules consomment 15% de carburant en moins. L'insistance de la campagne sur de tels éléments devrait faire des émules.

SuisseEnergie propose deux versions des semaines d'économies d'énergie: la version *intégrale* soutient les entreprises qui disposent de spécialistes pour préparer et réaliser une telle campagne. Le CD-ROM fourni contient une description du projet et des instruments tels que modèles à imprimer. Dans la version *allégée*, un ou une spécialiste présente le programme en deux à quatre heures. Les entreprises réalisent elles-mêmes les semaines d'économies d'énergie à l'aide des instruments proposés sur CD-ROM.